



Schweizer Schiesssportverband
Fédération sportive suisse de tir
Federazione sportiva svizzera di tiro
Federaziun svizra dal sport da tir

Lidostrasse 6
CH-6006 Luzern
+41 41 418 00 10
info@swissshooting.ch

Lucerne, le 3 mars 2026

Mémento pour la position de tir couché sur appui pour Mousqueton et Fusil de sport F300

- A Tous les participants de toutes les classes d'âge sont autorisés à tirer sur appui au mousqueton.
- B Toutes les personnes de plus de 70 ans (SV) sont autorisées à tirer sur appui aux fusils de sport F300 (armes libres et fusils standards).

*Le tir couché sur appui pour les senior-vétérans constitue un **avantage lié à l'âge** et non un allègement de position.*

La position «couché sur appui» est décrite dans les Règles du tir sportif (RTSp) et les Règles techniques pour Carabines et Fusil (RTCF):

Article 9 Couché sur appui pour Mousqueton et Fusil de sport F300

- ¹ Les éléments d'appui peuvent être des chevalets ou des trépieds rembourrés ou d'autres constructions similaires.
- ² Les supports ne doivent pas présenter de surface supplémentaire permettant d'y placer le coude et ils ne doivent pas être fixés au sol.
- ³ La carabine doit reposer librement sur le support plat et sans fixation.
- ⁴ La carabine ne doit reposer que sur une longueur maximale de 20cm dans la direction du canon. Latéralement, un espace d'au moins 5cm doit rester libre de chaque côté, entre-le fût/canon et le support.
- ⁵ En lieu et place de l'appui direct de la carabine, la main tenant la carabine peut également être appuyée sur un support, respectivement la main et/ou l'avant-bras peuvent être appuyés contre le support. Dans ce cas, la carabine ne doit pas toucher le support. La partie haute du bras ne doit appuyer ni sur ni contre le support.
- ⁶ Le montage et l'utilisation d'une bretelle sont réglés par le catalogue des moyens auxiliaires du DDPS.
- ⁷ L'usage de coussins ou de rembourrages équivalents sous le corps et sous les vêtements de tir est interdit.
- ⁸ Le chargeur et le pontet de sous-garde doivent être libres de tout appui.
 - Le montage de chariots d'appui ou de sous-fûts n'est pas autorisé.
 - Le montage de bipieds n'est pas autorisé.
 - Le tir avec bretelle est autorisé.

Les illustrations ci-dessous montrent ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas pour le «tir couché sur appui» dans les disciplines F300.



Mises en œuvre autorisées:



Appui



Support rond



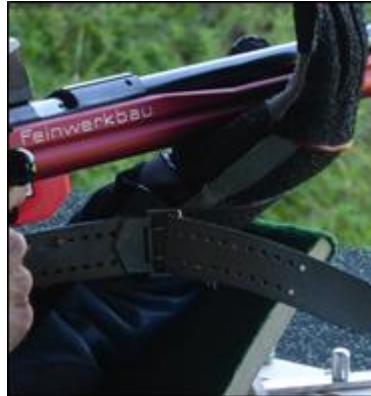
Support plat, longueur maximale de 20cm



Support plat, main au fût

- La main tenant le fusil ainsi que l'arrêteur de main ne doivent pas toucher l'appui.

Epauler: différentes possibilités avec bretelle



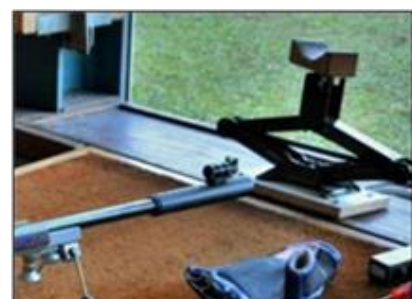
- la main qui tient le fusil peut s'appuyer sur ou contre le support
- l'arme ne doit pas toucher le support

Non autorisé:



Le support n'est pas plat

Il doit y avoir 5cm de part et d'autre du fût



Le support est en forme de U